

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	LABORATOIRES ANIOS
Adresse de l'établissement	LABORATOIRES ANIOS-Sainghin-en-Mélantois 3330, rue de Lille 59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS
Activité de l'établissement	La Société LABORATOIRES ANIOS est spécialisée dans la fabrication de savons, de produits détergents et désinfectants destinés aux marchés de l'hospitalier, agroalimentaire, pharmaceutique et aux collectivités.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Non concerné.
Nature des risques liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement	Au sein des Laboratoires Anios, le danger principal est lié au stockage de produits chimiques et qui en cas d'incendie, pour les produits dangereux pour l'environnement (rubrique ICPE N° 4510 et 4511), pourrait occasionner des fumées toxiques pouvant avoir des effets irréversibles sur l'homme.
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des risques permettant d'y faire face	<p>Le principal scénario, pouvant survenir au sein du site de Sainghin-en-Mélantois et engendrer un risque majeur potentiel en dehors du site, est lié aux fumées toxiques générées lors d'un incendie des stockages de produits chimiques de grandes quantités ayant des mentions de danger importantes pour l'environnement (rubriques ICPE N° 4510 et 4511).</p> <p>Pour maîtriser ces risques et éviter tout risque d'accident majeur, les Laboratoires ANIOS ont mis en place des barrières de prévention et de protection telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système de protection incendie de type sprinkler qui comprend des centrales d'alarme, des réserves en eau, des postes sprinkler, un ensemble de réseaux et de têtes couvrant l'ensemble des bâtiments. • Un système de sécurité incendie qui comprend une centrale, des détecteurs de fumées et des alarmes. Il permet de détecter un départ de feu et de mettre en sécurité le personnel et les installations. • Un système de désenfumage qui permet d'évacuer une partie des fumées produites par l'incendie en créant une hauteur d'air libre sous la couche de fumée. • Des portes coupe-feu (PCF) qui permettent de lutter contre la propagation des incendies et de protéger contre la propagation des fumées et gaz toxiques. • Du matériel de protection incendie : robinets d'incendie armés (RIA), extincteurs. Ils permettent, en cas de déclenchement incendie, d'éteindre celui-ci ou d'en limiter sa propagation. • Des rétentions qui permettent de contenir les matières premières en cas de débordement, de fuite d'une cuve ou d'un GRV ou en cas de déversement accidentel lors du dépotage des matières premières. • Des vannes de barrage automatisées et manuelles qui permettent de confiner l'ensemble des effluents du site lors d'un incident et de ne pas les rejeter au réseau communautaire ou dans le fossé. • Un ensemble de barrières anti-pollution étanche asservi à un système de détection de fuite qui permet de contenir et de maintenir en rétention l'ensemble des déversements à l'intérieur des bâtiments stockage produits finis. • Une centrale de détection des zones ATEX et des systèmes de mise en sécurité : détecte le niveau de gaz susceptible de créer une atmosphère explosive et pilote les installations permettant le fonctionnement normal et les mises en sécurité si nécessaire (inertage, mesure taux oxygène, arrêt ventilation, extraction forcée, fermeture porte, arrêt des process). • Des détecteurs de niveau haut et des moyens de mesure de poids des

- | | |
|--|---|
| | <p>cuves de stockage vrac qui détectent le niveau haut des cuves et interdisent le remplissage et empêchent ainsi le débordement.</p> <ul style="list-style-type: none">• Un Système de Gestion de la Sécurité et une Politique de prévention des accidents majeurs qui permettent de prévenir les accidents pouvant toucher les personnes et l'environnement. Le système est fondé sur la prévention et la préparation du personnel aux urgences.• Un Plan d'Opération Interne (Plan d'Urgence) qui permet d'organiser les moyens, les équipements et méthodes d'intervention en cas d'accident majeur.• |
|--|---|

Le site dispose de procédures et de modes opératoires visant à maîtriser les risques industriels. Ils sont régulièrement testés pour garantir le fonctionnement en sécurité du site.

Le site est gardienné 24h/24 et exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence. Des exercices sont régulièrement organisés.